



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 15 novembre 2021, à 19 h 31, en la salle du conseil municipal, (Centre Eugène-Caillé) située au 1253 rue Lebel, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire, Roger Leblanc préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher	conseiller siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller siège 6

Madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

---

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 31.

- 1.1 Mot du maire, monsieur Roger Leblanc
- 1.2 Rapport des états financier 2020 et du vérificateur externe de la firme comptable FBL

#### 289-11-2021 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Mario Lemire  
appuyé par monsieur Simon Lauzière  
et résolu,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

#### Ordre du jour

- 1 Ouverture de la session
  - 1,1 Mot du maire, Roger Leblanc
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption des procès-verbaux
  - 3,1 Séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 4 Communiqués et correspondances
- 5 Administration et finances
  - 5,0 Rapport des états financier 2020 et du vérificateur externe
  - 5,1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour octobre 2021;
  - 5,2 Dépôt des états de revenus et dépenses et comparatifs;
  - 5,3 Nomination d'un maire suppléant;
  - 5,4 Nomination d'un substitut auprès de la MRC;
  - 5,5 Signataires des chèques par le maire et le maire suppléant (art. 203 CM);
  - 5,6 FBL / cessation des services comptable;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 5,7 Annulation d'un solde résiduaire - règlement 562;
- \* 5,8 Infotech inscriptions aux formations pour adjointe/trésorerie;
- 5,9 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil;
- 5,10 Société d'histoire de Drummond / offre de service de gestion documentaire;
- 5,11 Formation des comités;
- 5,12 Prolongement de la permanence / directeur de la voirie;
- 5,13 Formation conjointe et obligatoire des élus relativement à la loi 49 à St-Lucien;
- 5,14 Abrogation de la résolution 227-08-2021 Appui-Installation tour de communication Xplornet;
- 5,15 Trio étudiant pour l'emploi Desjardins;
- \* 5,16 Désignation d'un représentant à l'Office d'habitation Drummond;
- 6 Sécurité incendie
  - 6,1 Rapport du directeur du Service incendie;
  - 6,2 Adoption du projet de schéma de couverture des risques incendie;
- 7 Travaux publics
  - 7,1 Rapport du directeur des travaux publics;
- 8 Hygiène du milieu
  - 8,1 Rapport mensuel d'enfouissement VS recyclage;
- 9 Aménagement et urbanisme
  - 9,1 Rapport mensuel des activités - Inspection en bâtiment;
- 10 Loisirs et culture
  - 10,1 Rapport des activités de la bibliothèque Irène-Roy-Lebel;
- 11 Sujets divers
  - 11,1 Prochaine réunion régulière, le 6 décembre 2021 à 19 h30;
  - 11,2 Remerciements à madame Manon Roy pour ses 4 années de services;
  - 11,3 Guignolée / Comité partage de Saint-Félix;
- 12 Rapport des élus
- 13 Période de questions
  - 13,1 Projet d'exploration minière / Daniel Rancourt;
  - 13,2 Sécheresse / Daniel Rancourt;
  - 13,3 Fibre optique / Daniel Rancourt;
- 14 Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers

### 290-11-2021 3.1 PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021;

ATTENDU QUE le point 7.2 a été corrigé pour ajouter la notion suivante : se retire du point, monsieur Christian Girardin;

ATTENDU QUE le Conseil se déclare satisfait des corrections et du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Éric Provencher  
appuyé par monsieur Simon Lauzière  
et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### 4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

Aucun

### 5. ADMINISTRATION ET FINANCES

### 291-11-2021 5.0 RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS 2020 DU VÉRIFICATEUR EXTERNE FBL



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ATTENDU QUE le Conseil municipal a mandaté la firme comptable FBL pour l'audit des comptes de la Municipalité de l'année 2020;

En conséquence,  
il est proposé par madame Marie Gauvin  
appuyé par monsieur Éric Provencher  
et résolu,

QUE le rapport d'audit de la firme FBL a été déposé devant Conseil et que celui-ci s'en déclare satisfait.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### 292-11-2021 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS DE OCTOBRE 2021

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les revenus et dépenses du mois d'octobre 2021 et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Douglas Beard  
appuyé par madame Marie Gauvin  
et résolu,

QUE le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois d'octobre 2021, soumis par la directrice générale et greffière-trésorière, soit accepté tel que présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<b><u>Revenus</u></b>	<b><u>103 428.47 \$</u></b>
Taxes 2019	4 848.12 \$
Taxes 2020	2 100.48 \$
Taxes 2021	51 583.92 \$
Intérêts	4 335.63 \$
Subvention Fonds des petites collectivités	25 000.00 \$
Ajustement de prix Abat-Poussière	8 730.79 \$
Entraide incendie	5 349.92 \$
Divers	1 479.61 \$
<b><u>Dépenses</u></b>	<b><u>268 361.52 \$</u></b>
Rémunération régulière	23 451.05 \$
Rémunération incendie	11 622.42 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	119 191.76 \$
Factures à payer	114 096.29 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers

### 293-11-2021 5.2 DÉPÔT DES ÉTATS DE REVENUS ET DÉPENSES ET COMPARATIFS

ATTENDU QUE le Conseil reçoit le descriptif des dépenses pour la période d'octobre 2021 déposé séance tenante;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Douglas Beard  
appuyé par madame Marie Gauvin  
et résolu,



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le Conseil municipal prend acte du dépôt des dépenses encourues en octobre 2021, autorise le paiement et s'en déclare satisfait.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **294-11-2021 5.3 MAIRE-SUPLÉANT / NOMINATION**

ATTENDU QUE l'article 116 du Code municipal prévoit que « *Le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.* »;

ATTENDU QU'il y a lieu de bénéficier de cette disposition de la loi;

En conséquence,  
il est proposé par, monsieur Mario Lemire  
appuyé par monsieur Simon Lauzière  
et résolu,

DE PROCÉDER à la nomination de monsieur Douglas Beard au poste de maire-suppléant conformément aux dispositions de l'article 116 du Code municipal du Québec.

QUE monsieur Douglas Beard demeurera en poste pour une période de 8 mois, soit jusqu'au 30 juin 2022.

QU'afin de favoriser l'implication de tous les membres du Conseil, une nouvelle nomination sera effectuée au cours de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de juin avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **295-11-2021 5.4 CONSEIL DE LA MRC – NOMINATION D'UN SUBSTITUT**

ATTENDU QUE le maire de la Municipalité est membre du Conseil de la MRC de Drummond;

ATTENDU QUE l'article 210.24 de la loi sur *l'Organisation territoriale municipale* prévoit qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'un membre substitut;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Simon Lauzière  
appuyé par monsieur Éric Provencher  
et résolu,

DE PROCÉDER à la nomination de monsieur Douglas Beard à titre membre substitut auprès du conseil de la MRC de Drummond dans le but de remplacer la maire en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### **296-11-2021 5.5 SIGNATURE DES CHÈQUES ET AUTRES EFFET**

ATTENDU QUE par suite de l'élection municipale qui s'est tenue dernièrement, il y a lieu de procéder à des changements de signataires auprès de la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 203 du Code municipal du Québec « *Tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le secrétaire-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacances dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé et par le secrétaire-trésorier.* »

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Simon Lauzière  
appuyé par monsieur Éric Provencher  
et résolu,

D'AUTORISER le maire de la Municipalité, monsieur Roger Leblanc à signer tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité auprès de la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond conjointement avec la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Carole Pigeon;

QU'en cas d'absence ou incapacité d'agir du maire, le maire suppléant monsieur Douglas Beard est habilité à le remplacer et à signer tous les documents auprès de la Caisse;

QU'en cas d'absence ou d'incapacité et seulement dans ces cas précis, d'agir de la directrice générale et greffière-trésorière, le maire et le maire suppléant sont autorisés à signer tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **297-11-2021 5.6 FBL / CESSION DES SERVICES COMPTABLE**

ATTENDU QUE de la firme comptable FBL a signifié par lettre datée du 12 octobre 2021 la fin de son service de comptabilité et d'audit pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel d'obtenir les services en comptabilité;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Mario Lemire  
appuyé par monsieur Jean-François De Plaen  
et résolu,

QUE la direction recherche les services possibles de comptabilité et d'audit d'une firme comptable et présente lors de la prochaine réunion de travail et de séance régulière du Conseil les propositions déposées.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **298-11-2021 5.7 ANNULATION D'UN SOLDE RÉSIDUAIRE – RÈGLEMENT 562**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 562 à un coût moindre que celui prévu initialement;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 692 888\$;

ATTENDU QUE le financement permanent au montant de 352 800\$ a été effectué pour une partie du coût des travaux et que des affectations ont été réalisées;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 251 892\$\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 562 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt;

En conséquence,  
il est proposé par madame Marie Gauvin  
appuyé par monsieur Mario Lemire  
et résolu,

QUE compte tenu de ce qui précède :

QUE le montant de la dépense soit réduit de 735 407\$ à 692 888\$;

QUE le Conseil municipal affecte à la dépense une subvention de 196 860\$ payée au comptant provenant du gouvernement fédéral dans le cadre du sous-volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec selon une entente intervenue le 29 janvier 2010;

QUE le Conseil municipal affecte à la dépense un montant de 53 228\$ provenant de son Fonds général ainsi qu'un montant de 90 000\$ provenant de commandite;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation via le système de transmission des actes financiers pour approbation (STAFSA).

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **299-11-2021    5.8    INFOTECH INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS / ADJ ADM**

CONSIDÉRANT les formations offertes par Infotech et les nouveautés gouvernementales concernant la taxation et l'émission des paies et des relevés T4/R1;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Simon Lauzière  
appuyé par monsieur Douglas Beard  
et résolu,

QUE l'inscription à la formation webinaire "taxation 2021" au coût de 155\$ plus les taxes applicables soit autorisé à madame Mélanie Jolicoeur;

QUE l'inscription à la formation webinaire "Paie – T4/R1" au coût de 245\$ plus les taxes applicables soit autorisé à madame Mélanie Jolicoeur.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### **300-11-2021 5.9 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

ATTENDU qu'en vertu des articles 357 et 358 de la LÉRM, tout membre d'un conseil municipal doit :

- produire une déclaration écrite des intérêts pécuniaires dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection;
- mettre à jour annuellement sa déclaration des intérêts pécuniaires;
- divulguer ses intérêts lorsqu'une question débattue par le conseil de la municipalité les concerne.

Le membre du conseil qui fait défaut à cette obligation perd le droit d'assister aux séances du conseil de la municipalité, de ses comités et de ses commissions dans les délais prévus par la loi (LÉRM, art. 359).

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu le formulaire;

En conséquence,  
il est proposé par madame Marie Gauvin  
appuyé par monsieur Mario Lemire  
et résolu,

QUE la directrice générale affirme avoir transmis les déclarations reçues au DGE en date de cette réunion;

QU'elle a avisé les élus de la responsabilité de ceux-ci de remettre les déclarations comme le stipule la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **301-11-2021 5.10 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND / OFFRE DE SERVICE DE GESTION DOCUMENTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit se prévaloir d'une archiviste pour la classification et le déclasserment des dossiers municipaux en relation avec le calendrier d'archives du Québec;

En conséquence,  
il est proposé par madame Marie Gauvin  
appuyé par monsieur Éric Provencher  
et résolu,

QUE le contrat pour l'année 2022 est octroyé à la Société d'histoire de Drummond pour le déclasserment prévu de 20 heures et un maintien de l'implantation du système de gestion documentaire prévu de 20 heures pour un cout total de 2,000\$ plus les frais de déplacement, soit 66 km pour un aller-retour.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **302-11-2021 5.11 FORMATION DES COMITÉS**

CONSIDÉRANT l'importance qu'occupe les comités dans l'implication municipale de Saint-Félix-de-Kingsey;

ATTENDU QUE la désignation d'un ou des élus à des comités a pour objectif d'agir comme agent de liaison entre les comités, associations ou



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

regroupement dans la communauté et le Conseil municipal pour adresser des demandes dont le Conseil apprécie en fonction de ses pouvoirs;

ATTENDU QUE le représentant agi comme porte-parole du Conseil pour recevoir les demandes de ces organisations ou transmettre des décisions;

ATTENDU QUE le représentant analyse toute demande adressée au Conseil en vue de formuler une ou des recommandations;

ATTENDU QUE le représentant assure la transmission des demandes, documents et recommandations des comités à la direction générale pour fins de discussion et de décisions par le Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le maire est membre d'office sur tous les comités;

CONSIDÉRANT qu'il a un représentant élu officiel par comité et supporté, au besoin par un autre élu en cas d'absence;

CONSIDÉRANT que les représentants élus au comité du capital humain siègent tous en même temps à moins d'une absence;

Il est entendu que :

Madame Marie Gauvin, conseillère, est nommée représentante élue du comité du Capital humain;

Monsieur Éric Provencher, conseiller, est nommé représentant élu du comité du Capital humain;

Monsieur Jean-François De Plaen, conseiller, est nommé représentant élu du conseil administratif en urbanisme (CCU);

Monsieur Éric Provencher, conseiller, est nommé représentant élu des loisirs;

Monsieur Mario Lemire, conseiller, est nommé représentant élu des loisirs;

Madame Marie Gauvin, conseillère, est nommée représentante élue de la culture;

Monsieur Simon Lauzière, conseiller, est nommé représentant élu du service incendie;

Monsieur Douglas Beard, conseiller, est nommé représentant élu du service de voirie et de travaux public;

Monsieur Mario Lemire, conseiller, est nommé représentant élu du service de voirie et de travaux public;

Madame Marie Gauvin, conseillère, est nommée représentante élue de la bibliothèque;

Monsieur Jean-François De Plaen, conseiller, est nommé représentant élu de l'association Municipalités Amies des Aînées du Québec (MADA);

Monsieur Douglas Beard, conseiller, est nommé représentant élu de la communauté anglophone de Saint-Félix-de-Kingsey;

QUE le représentant élu doit aviser le maire et la direction des dates des rencontres dans un délai de 72 heures avant la date de la rencontre par courrier électronique;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le représentant élu doit rédiger un ordre du jour et un procès-verbal de chaque rencontre. Chaque procès-verbal doit être déposé à la plénière du Conseil municipal;

QUE le maire se garde le droit et la possibilité de modifier la représentation des élus aux comités ou d'annuler ledit comité en tout temps.

DÉPOSÉE ce 15 novembre 2021 en séance régulière devant public.

### **303-11-2021    5.12    PROLONGATION DE LA PERMANENCE / DIRECTEUR, CHEF D'ÉQUIPE**

CONSIDÉRANT le cours laps de temps accordé à la direction pour formuler et valider adéquatement le rendement au travail du directeur / chef d'équipe de la voirie;

il est proposé par madame Marie Gauvin  
appuyé par monsieur Douglas Beard  
et résolu,

QUE la période de probation du directeur / chef d'équipe de la voirie, soit remise au 28 février 2022.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **304-11-2021    5.13    FORMATION CONJOINTE ET OBLIGATOIRE DES ÉLUS RELATIVEMENT À LA LOI/49**

CONSIDÉRANT l'obligation des élus de suivre une formation obligatoire nommée "comportement éthique", selon l'article de loi 49 du Code Municipal du Québec adopté en novembre 2021;

il est proposé par madame Marie Gauvin  
appuyé par monsieur Éric Provencher  
et résolu,

QUE les élus suivent une formation obligatoire en relation avec l'article 49 du Code Municipal du Québec, formation qui se tiendra dans la municipalité de St-Lucien;

QUE la dépense soit imputée au grand livre suivant : 02-110-00-0454 et dont l'organisation et la planification budgétaire de 2021 planifiait une dépense de 10,000\$ pour les élections municipales;

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **305-11-2021    5.14    ABROGATION DE LA RÉOLUTION 227-08-2021 / APPUI-INSTALLATION TOUR DE COMMUNICATION XPLORNET**

CONSIDÉRANT que la composition de la résolution 227-08-2021 n'est pas représentative de la décision du Conseil;

il est proposé par madame Marie Gauvin  
appuyé par monsieur Jean-François De Plaen  
et résolu,

QU'elle soit abrogée au paragraphe suivant :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

« Considérant que la fibre optique s'en vient d'ici à peine quelques mois pour toutes les résidences de la Municipalité ».

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **306-11-2021 5.15 TRIO ÉTUDIANT POUR L'EMPOI / DESJARDINS**

CONSIDÉRANT la cause favorable à l'émancipation des jeunes à l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey connaît des jeunes dévoués à la participation de ce programme qui existe depuis 1998 sur notre territoire et qu'il soutient 1 432 étudiants ayant occupé un emploi par la participation au programme Trio Étudiant Desjardins;

Sur proposition de monsieur Éric Provencher  
Appuyé par monsieur Simon Lauzière  
et résolu,

QU'UN montant de 500 \$ soit remis au programme Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi dans notre territoire de jeunes du Carrefour Jeunesse-emploi entourant ainsi les jeunes de Saint-Félix-de-Kingsey dans ce programme.

Adopté à l'unanimité des conseillers

### **307-11-2021 5.16 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À L'OFFICE D'HABITATION DRUMMOND**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, a le privilège de désigner un des élus comme administrateur au Conseil d'administration de l'Office;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la personne désignée est d'une durée de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de son mandat, la personne désignée devra s'impliquer dans la réalisation de la mission de l'Office et qu'elle sera invitée à contribuer au développement du logement social sur le territoire desservi par l'Office d'habitation de Drummond;

Par conséquent,  
Il est proposé par monsieur Simon Lauzière  
appuyé par madame Marie Gauvin  
Et résolu,

QUE monsieur Roger Leblanc, maire, soit nommé comme représentant de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey au Conseil d'administration de l'Office d'habitation Drummond;

Adopté à l'unanimité des conseillers

## **6 SÉCURITÉ INCENDIE**

### **6.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel d'octobre 2021 du Service de sécurité incendie préparé par son directeur Monsieur Pierre Blanchette.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kinsey

### 308-11-2021 6.2 ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DES RISQUES INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie* stipule que le schéma de couverture de risques incendie doit être révisé lors de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kinsey doit se conformer à la loi sur la Sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le projet de schéma de couverture de risques incendie élaboré par la MRC de Drummond détermine les objectifs de protection contre les incendies sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE dans le projet de schéma de couverture de risques incendie contient des actions devant être prises afin d'atteindre les objectifs établis et les conditions de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de Sécurité incendie de la MRC est en faveur de l'adoption du projet de schéma de couverture de risque en sécurité incendie tel que présenté à sa dernière réunion du 9 septembre 2021;

CONSIDÉRANT la résolution 12930/09/21 du conseil de la MRC qui a procédé à l'adoption du projet de schéma couverture de risques incendie;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Simon Lauzière  
appuyé par monsieur Mario Lemire  
et résolu,

D'ADOPTER tel que soumis le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Drummond 2021-2026, daté du 15 septembre 2021 et qui sera transmis au ministère de la Sécurité publique pour approbation.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 7 TRAVAUX PUBLIC

### 7,1 RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel d'octobre 2021 du service de voirie et de travaux public préparé par son directeur / chef d'équipe Monsieur Yves Letellier.

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU

### 8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

CENTRE DE RÉCUPÉRATION 2021				
MOIS	2020	2021		↑ ↓
JANVIER	16,43	11,03	-5,40	↓
FÉVRIER	9,98	11,04	1,06	↑
MARS	11,49	11,05	-0.44	↓



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

AVRIL	10,98	11,58	0,60	↑
MAI	11,19	12,69	1,5	↑
JUIN	10,88	11,57	0,69	↑
JUILLET	17,09	17,52	0,43	↑
AOÛT	11,30	11,00	-0,30	↓
SEPTEMBRE	10,75	11,69	0,94	↑
OCTOBRE	11,73	10,87	-0,86	↓
NOVEMBRE	11,18			
DÉCEMBRE	16,48			
<b>TOTAL</b>	<b>149.48</b>	<b>120.04</b>	<b>-29.44</b>	<b>↓</b>

### SITE D'ENFOUSSEMENT 2021

MOIS	2020	2021		↑ ↓
JANVIER	37,78	36,71	-1,07	↓
FÉVRIER	31,97	37,49	5,52	↑
MARS	33,79	51,61	17,82	↑
AVRIL	46,65	42,78	-3,87	↓
MAI	78,18	68,65	-9,53	↓
JUIN	43,13	39,73	-3,40	↓
JUILLET	43,08	39,01	-4,07	↓
AOÛT	44,79	61,21	16,42	↑
SEPTEMBRE	62,24	42,11	-20,13	↓
OCTOBRE	68,37	64,90	3,47	↑
NOVEMBRE	40,40			
DÉCEMBRE	35,90			
<b>TOTAL</b>	<b>566,28</b>	<b>484,20</b>	<b>-82,08</b>	<b>↓</b>

9.

### AMÉNAGEMENT ET URBANISME

#### 9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel d'octobre 2021 du service d'inspection et permis préparé par l'inspectrice en bâtiment, madame Hélène Ménard.

#### 10. LOISIRS ET CULTURE

##### 10.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel d'octobre 2021 des coordonnatrices de la bibliothèque Irène-Roy-Label, mesdames Émilie Choquette et Hélène Marquis.

#### 11. SUJETS DIVERS

##### 11.1 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 6 décembre 2021, dès 19 h 30, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

##### 11.2 REMERCIEMENTS À MADAME MANON ROY POUR SES 4 ANNÉES DE SERVICES

Messieurs Simon Lauzière et Éric Provencher remercient, au nom des conseillers et conseillère, madame Roy pour son implication au sein de l'équipe municipale.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 309-11-2021 11.3 **GUIGNOLÉE 2021 / COMITÉ PARTAGE DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

CONSIDÉRANT l'impact de l'organisation de la Guignolée 2021 auprès de la population nécessitante;

CONSIDÉRANT que la Guignolée 2021 sera célébrée le 5 décembre 2021;

il est proposé par monsieur Éric Provencher  
appuyé par monsieur Mario Lemire  
et résolu,

QUE le Conseil accepte d'offrir un publipostage gratuit d'un côté de page 8 ½ x 11" pour la Guignolée 2021;

QUE le Conseil offre l'impression et le papier à cette noble cause dont la démarche de la Guignolée se trouve restreinte en cette pandémie de la COVID-19;

Adopté à l'unanimité des conseillers

### 12. **RAPPORT DES ÉLUS**

Madame Marie Gauvin explique l'implication de la Municipalité dans les projets d'école de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

### 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes (23), à poser leurs questions au Conseil municipal. De plus, le public est invité à présenter ses questions au Conseil municipal par écrit, en transmettant leur demande par le moyen de leur choix (courrier, courriel, télécopieur ou livré directement à l'hôtel de ville).

Questions soumissionnées par courriel :

**13.1 QUESTION** : Projet d'exploration minière / Daniel Rancourt

**13.2 QUESTION** : Sécheresse / Daniel Rancourt

**13.2 QUESTION** : Fibre optique / Daniel Rancourt

Questions soumissionnées en présentielle

**QUESTION** : Rapport de vulnérabilité des eaux potables de la région / Marylène Pronovost

**QUESTION** : Puits asséchés, répertoire de la région / Marylène Pronovost

**QUESTION** : Couverture cellulaire dans le domaine Gaybois / Denis Lepage

**QUESTION** : Assurance pour les OBNL, augmentation / Sylvie Lachapelle  
Et autres.

### 310-11-2021 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,  
il est proposé par monsieur Douglas Beard  
et résolu,



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE la séance soit levée à 21h10.

Adopté à l'unanimité des conseillers

\_\_\_\_\_  
Monsieur Roger Leblanc  
Maire

\_\_\_\_\_  
Carole Pigeon  
Directrice générale et  
greffière-trésorière